

Le 1^{er} Octobre 2018, à Floirac,

L'appel à manifestation d'intérêt du projet micro-ferme à La Burthe a suscité 26 manifestations d'intérêt et le dépôt de 8 dossiers. Ces temps d'échanges ont contribué à l'enrichissement du projet par les différents apports.

Une présélection sur dossier a été organisée en concertation avec la Chambre d'Agriculture, Bordeaux Métropole, le GIP GPV et les associations Terres de Liens, Agrobio Gironde et l'AGAP (Association Gironde pour l'Agriculture Paysanne). L'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels ont relevé que les dossiers étaient pertinents et le jury a choisi de s'entretenir avec les 4 porteurs dont les projets étaient les plus aboutis et en cohérence avec les objectifs de la ville.

Les critères de sélection des candidats tels que définis dans l'AMI étaient les suivants :

- Une production alimentaire d'intérêt écologique et environnemental ;
- La viabilité économique du projet : technique, financière et humaine, permettant de garantir la pérennité du projet ;
- L'éligibilité du porteur et du projet au travers de son plan d'entreprise ;
- La qualité du projet et son inclusion dans le site : relation avec les autres acteurs du site, interactions avec le public, gestion des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, gouvernance et partenariats locaux, capacités d'ouverture et d'évolution, etc.

Projet porté par Damien LIZEE

Projet d'agriculture biologique de type maraichage, plein champs et tunnels avec une production diversifiée (poules pondeuses, verger, champignons). Le porteur est en reconversion professionnelle, sa formation en cours se termine en juin 2019. Bien que le porteur de projet ait proposé une réelle intégration au site et progressivité dans le développement de son exploitation, le projet n'est pas apparu suffisamment mature. Notamment au regard de l'expérience de terrain. Les délais d'installation étant en décalage avec les objectifs de la ville, le projet n'a pas été retenu.

Projet porté par Paule BLASI

Projet d'agriculture biologique de type maraichage, plein champs et tunnels avec une production diversifiée (poules pondeuses, abeilles). Porteuse de projet possédant une expérience en pépinière agricole et qui souhaite donner une grande part à la dimension pédagogique. Enseignante à mi-temps, la porteuse de projet souhaite alterner une production maraîchère l'été et d'enseignement en hiver. Le projet n'étant pas basé sur une activité professionnelle à temps complet, contrairement aux objectifs de la ville, il n'a pas été retenu.

Projet porté par Marion LEVEQUE

Projet d'agriculture biologique de type maraichage, plein champs et tunnels avec poules pondeuses. Projet présentant une bonne maîtrise technique dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Intègre les objectifs de la ville et s'appuie sur une expérience en cours chez un maraîcher. Le mode de culture proposé est classique et interroge sur la viabilité économique au regard de la surface offerte à la culture (projet initial prévu pour 3 ha). Ce projet est classé en deuxième position et n'est donc pas retenu.

Projet porté par Rachel LAGIERE

Projet d'agriculture biologique de type maraichage, plein champs, tunnels et sous serres, de productions fruitières et de semences de légumes rares. Projet qui présente un modèle économique favorable (agriculture de niche) et une très bonne maîtrise technique. L'expérience de deux ans avec Christophe COLLINI et la création du Conservatoire du Goût offre une dimension santé publique relative à la qualité nutritive et gustative des variétés sélectionnées. Le projet s'inscrit dans les objectifs de la ville et apporte une dimension sociale, pédagogique et expérimentale intéressante, c'est pourquoi le jury a souhaité retenir ce projet.

Projet en partenariat avec :





Dans une logique d'aide à l'installation et de partenariat actif entre les parties prenantes, les coordonnées des porteurs de projets manifestés et reçus lors des auditions seront transmises aux partenaires institutionnels et associatifs. Cela permettra de les aider à conforter leur projet d'installation et permettre de leur communiquer rapidement les opportunités de foncier à vocation agricole.

Les membres du jury présentent leurs remerciements aux porteurs de projets pour la qualité de leurs dossiers et leurs encouragements pour leur installation future.

Floirac, le 1^{er} octobre 2018,

Jean-Jacques **PUYOBRAU**
Maire de Floirac